

Nos racines bannies de la sphère publique

Lentement mais sûrement le judéo-christianisme se fait balayer vers la porte de sortie. Oh bien sûr il ne s'agit pas d'une franche persécution bien tranchante et bien sanglante comme nos pères en connurent sous d'autres cieux en d'autres temps mais enfin, qu'on le veuille ou non, on nous prie de disparaître vers les arrières-cuisines en nous demandant de n'en plus bouger. Années après années le bannissement se fait de plus en plus pressant.

Les crèches disparaissent de l'espace public sous le prétexte qu'elles blessent le regard du non chrétien : les santons sont jugés indésirables sur les places des villes et même des villages. Je lis dans « La Croix » du mercredi 18 décembre que le tribunal administratif d'Amiens a annulé une décision du conseil municipal de Montiers (Oise) qui avait décidé l'installation de la traditionnelle crèche de Noël sur la place du village. Motif ? La loi dispose qu'après 1905 on ne peut plus apposer de symbole religieux dans l'espace public hormis sur les édifices du culte.

L'avocat a eu beau argumenter qu'on était ici bien plus dans la sphère culturelle que dans le religieux, rien n'y a fait. Le juge administratif semble ignorer que même dans les familles non catholiques - voire même non croyantes - on trouve souvent des crèches au pied du sapin parce que cela fait partie des symboles de Noël et que cette fête est devenue elle-même au fil des siècles une fête de la famille, quelles que soient les convictions religieuses des uns et des autres. Le plus beau c'est que le recours en justice avait été introduit par une personne qui n'habite même plus le village et qui déclare, quand on l'interroge « qu'il y a des sujets bien plus importants ».

Eh bien je ne suis pas de cet avis. Ceci me semble non seulement important mais symptomatique et je n'en veux pour preuve qu'une autre affaire. Depuis des mois le journal gratuit « 20 minutes » avait prévu un supplément pour la fête de l'Immaculée Conception qui est dans le diocèse de Lyon l'occasion de rendre un hommage à la Vierge Marie en posant des lumignons sur le rebord des fenêtres le soir du 8 décembre. Ma famille s'est prêtée à ce rite durant toute mon enfance... Mais le journal a finalement

décidé de ne pas publier son supplément parce que la prière de la Salutation Evangélique risquait de choquer ses lecteurs...

Comme nous le répète souvent Mgr Ravel, notre évêque, nous sommes entrés depuis quelques années dans un régime de laïcité qui ignore ou gomme tout ce qui est religieux. Et comme le dit Jean-Pierre Denis, le rédacteur en chef de « La Vie » : « Le christianisme n'est pas violemment éjecté de la sphère publique mais tranquillement banni de tous les espaces de la mémoire collective, de tout notre inconscient culturel. Nous vivons une entreprise de reniement paisible, insidieux, et politiquement correct en diable. » Les idéologues pervers qui promeuvent une telle laïcité de renoncement, de déni et de nettoyage par le vide montrent par là leur ignorance crasse de la nature humaine et font le lit de futures guerres civiles. Tout d'abord la population française issue de l'immigration, comme tous les étrangers vivant dans notre pays, assimilent ce rejet du religieux à un refus de Dieu et renforcent encore le mépris profond dans lequel ils tiennent l'occident, terre d'athéisme. Et cela justifie encore davantage toutes les formes de « guerres saintes » qui se livrent sur notre sol contre une Europe devenue terre païenne d'où Dieu est banni.

Voilà comment nous fournissons avec la plus grande complaisance les bâtons qui nous rosseront et les bombes qui nous frapperont ! L'Europe, dans un masochisme irrationnel et suicidaire, refuse de reconnaître ses racines judéo-chrétiennes. Sa fin est donc inéluctable car, c'est une certitude, ceux qui renient leurs racines sont sans avenir.

Robert POINARD